

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

Assemblée ordinaire du 11 juillet 2022 dûment convoquée et tenue au lieu et à l'heure habituelle, sous la présidence du maire Alain Trudel et les conseillers suivants :

Sylvie Leclerc	siège no : 1
Marc-Antoine Pelletier	siège no : 3
Darkise Richard	siège no : 4
Louise Morin	siège no : 5

Absents :

Christiane Blouin	siège no : 2
Charles Beauchemin	siège no : 6

Nathalie Lyrette assiste comme secrétaire

OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 11 JUILLET 2022

RÉSOLUTION
66-07-22

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Pelletier et unanimement résolu que la séance du 11 juillet soit ouverte.

ADOPTÉE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION
67-07-22

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

ADOPTION DES MINUTES DU 13 JUIN 2022

RÉSOLUTION
68-07-22

Il est proposé par la conseillère Sylvie Leclerc, appuyé par le conseiller Marc-Antoine Pelletier et unanimement résolu d'adopter les minutes de la séance ordinaire du 13 juin telles que lues et présentées.

ADOPTÉE

Rémunération des employés		4 527,32 \$
Rémunération des élus/Maire	517,17\$	517,17 \$
Conseillers	173,43\$	<u>1 040,58 \$</u>
		6 085,07 \$
Dépenses fournisseurs		63 373,76 \$
Total des dépenses de juillet		69 458,83 \$
Revenus de juin		
Taxes municipales		15 478,97 \$
Permis rénovation		36,00 \$
Mun. La Morandière (Cueillette ordures)		6 251,83 \$
Mun. La Morandière (Location loader)		3 960,00 \$
Revenus St-Jean-Baptiste		1 736,85 \$
AIM recyclage		373,16 \$
TOTAL		27 836,81 \$

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

ADOPTION DES PAYABLES DE JUILLET

RÉSOLUTION
69-07-22

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par le conseiller Marc-Antoine Pelletier et unanimement résolu d'adopter les payables de juillet au montant de **6 085.07 \$** pour les salaires des élus et employés, **63 373.76 \$** pour les fournisseurs et **27 836.81 \$** pour les revenus de juin tels que lus et présentés.

ADOPTÉE

Correspondance

4.0 RÉSOLUTION CHANGEMENT SIGNATAIRES ENTENTE DE VITALISATION MRC

ATTENDU QUE lors des dernières élections municipales il y a eu un changement au poste de maire;

ATTENDU QUE le nouveau maire est monsieur Alain Trudel;

ATTENDU QU'IL y a lieu de changer le nom du signataire représentant la municipalité de Rochebaucourt;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par le conseiller Marc A Pelletier et unanimement résolu:

RÉSOLUTION
70-07-22

De changer le nom du signataire concernant l'entente de vitalisation de la MRC d'Abitibi;

Que le nouveau signataire autorisé à signer l'entente de vitalisation soit le maire Alain Trudel, représentant la municipalité de Rochebaucourt.

ADOPTÉE

4.1 CHANGEMENT À FAIRE SUR CAMIONNETTE ET REMORQUE CELLULE POUR ORDURES

Suite aux discussions au sujet de la camionnette et de la remorque de la cellule il est convenu par tous que s'il y a un nouveau bris de notre tonne que nous allons à ce moment-là prendre la camionnette de la cellule comme prévu mais de la laisser aux ouvriers de La Morandière et de prendre la camionnette de La Morandière pour faire la collecte vu qu'elle est plus puissante.

ADOPTÉE

4.2 ENGAGEMENT D'UN(E) AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT À LA CELLULE D'AMÉNAGEMENT DES COTEAUX

ATTENDU QUE lors d'une rencontre avec la MRC d'Abitibi, le 22 juin 2022, au sujet de l'entente de vitalisation, il a été discuté de plusieurs sujets et, entre autres, le besoin d'un(e) agent(e) de développement;

ATTENDU QUE tous les maires du secteur des Coteaux étaient présents à cette rencontre;

ATTENDU QU'À l'unanimité il a été décidé que la Cellule d'aménagement des Coteaux prendrait l'engagement de recruter un(e) agent(e) de développement qui travaillera pour tout le secteur des Coteaux;

RÉSOLUTION
71-07-22

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par la conseillère Sylvie Leclerc, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu:

Que la Cellule d'aménagement des Coteaux prenne l'engagement de recruter un(e) agent(e) de développement;

Que cet(te) agent(e) de développement travaillera pour toutes les municipalités du secteur des Coteaux.

ADOPTÉE

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

4.3 SUIVI ST-JEAN-BAPTISTE/JEU D'EAU/ÉLECTRICITÉ

La secrétaire fait un suivi de notre activité de la St-Jean-Baptiste qui s'est tenue le vendredi 24 juin et informe le conseil municipal que nous allons devoir demander une soumission à notre électricien Danny Lamoureux pour faire ajouter des prises de courants et faire augmenter les ampères dans le parc et également au centre récréatif des coteaux.

Nous aimerions également faire l'achat d'un nouveau jeu gonflable pour amuser les enfants lors de nos événements et celui-ci serait avec des jets d'eaux. Les membres du comité des jeunes nous donnent un montant de 600.00 \$ pour nous aider à effectuer cet achat.

4.4 VACANCES DG

La directrice générale informe le conseil municipal qu'elle sera en vacances du 18 au 31 juillet 2022.

4.5 INFORMATIONS DE LA MRC ABITIBI

Le maire présente un compte rendu de la dernière réunion de la MRC d'Abitibi à laquelle il a assisté.

4.6 INFORMATIONS ADL

L'ADL fait part de son désir de créer une banque de noms de bénévoles pour aider l'administration et les conseillers à l'organisations d'événements.

4.7 PAUSE

Il y a eu une pause de 15 minutes.

4.8 INFORMATIONS DES CONSEILLERS

La conseillère Louise Morin informe qu'il y a un trou suite au passage de la niveleuse dans le rang 6.

La conseillère Sylvie Leclerc demandait s'il y avait de la publicité pour la compagnie de vidange de fosse septique Enviroboue. Elle demande également quelle possibilité nous pourrions avoir pour les personnes âgées ou à mobilité réduites de notre secteur pour donner un coup de main à des tâches telles que : ouverture de cours l'hiver, bois de chauffage, etc...suite à des demandes qu'elle a reçues. Nous allons nous pencher sur la question et l'ADL va faire une publicité en septembre pour avoir une liste de personne pour valider si le projet est possible à réaliser.

La conseillère Darkise Richard indique au conseil que notre panneau d'interprétation devant le pont de l'arche de Noé dans le rang Beauchemin est brisé et il faudrait le réparer et il y a la pancarte de rétrécissement de la route au même endroit qui est décoloré, nous devons en commander une nouvelle. Il y a des travaux de bûchage dans le rang 5 et 6 Ouest où se trouve le dépotoir, il semblerait qu'ils empiètent sur le terrain de la municipalité et n'ont pas d'autorisation, nous devons vérifier le tout avec notre inspecteur municipal.

Le conseiller Marc-Antoine Pelletier s'informe de nos pancartes dans notre sentier pédestre suite au projet des circuits des ponts couverts. Il va commencer le débroussaillage que nous avons prévu à la réunion de juin, d'ici deux semaines. Et il suggère d'envoyer la pompe à feu de la citerne au fer vu qu'elle n'est plus en fonction.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

4.9 INFORMATIONS MAIRE

Le maire nous demande si nous avons eu des nouvelles de la date de livraison de la pépinière achetée en entente intermunicipal avec la municipalité de La Morandière. La secrétaire lui indique que nous devrions la recevoir en septembre 2022. Il demande aussi comment fonctionne le règlement des roulettes de camping installées sur les terrains privés des citoyens, suite à une discussion avec la MRC. La candidature de la ville d'Amos a été retenue pour les jeux 2026. Nous devons contacter le CN pour demander à ce que nos intersections soient dégagées.

4.10 VARIA

Nivelage :

Suite à la nouvelle résolution envoyée à la municipalité de La Morandière pour modifier le contrat de la niveleuse nous discutons du fait que pour les 7^e et 8^e rang est et le chemin Lalancette il n'est pas nécessaire de passer la niveleuse aux deux semaines mais plus à la demande car vraiment pas beaucoup d'achalandage.

La secrétaire informe le conseil municipal qu'elle attend toujours des nouvelles de l'avocate suite à la mise en demeure reçue par la compagnie pneu GBM.

4.11

Il n'y a pas de questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée étant terminée, la conseillère Darkise Richard propose la levée de l'assemblée.

Alain Trudel, maire

Nathalie Lyrette, sec, très